



F Calendrier^{des} FORMATIONS

2015

2015



Informations Pratiques

LES FORMATIONS PROFESSIONNELLES ACFOS

SONT RÉSERVÉES AUX ADHÉRENTS

(Conditions d'adhésion et bulletin en fin de catalogue)

Le nombre des participants est limité à 20 ou 25 personnes maximum selon les formations.

Acfos se réserve le droit d'annuler les formations 1 mois avant leur date prévue en deçà du nombre minimum de personnes inscrites nécessaires à chaque formation. Les personnes inscrites seront informées par courrier et remboursées de leurs frais d'inscription.

En cas d'annulation d'un(e) participant(e) 1 mois avant le début de la formation, seuls les frais de gestion du dossier resteront dus à Acfos, soit 50 euros. Le règlement des inscriptions doit impérativement intervenir avant le début de la formation, sauf en cas de signature d'une convention de formation continue.

Les repas ne sont pas inclus dans la formation et sont à la charge des participants.

En cas d'annulation d'un(e) participant(e) moins d'un mois avant le début de la formation, la totalité des frais d'inscriptions restera due à Acfos.

En raison du nombre limité de participants (25 pers. maximum), **la vélotypie, l'interprétation en LSF ou le codage ne sont pas assurés par Acfos. En cas d'inscription de personnes sourdes, merci de contacter le secrétariat d'Acfos.**

Lieu

Les formations auront toutes lieu en Ile-de-France. L'adresse exacte de chaque formation sera communiquée au moment de l'inscription.

Inscriptions

ACFOS

11 rue de Clichy

75009 Paris

Tél. 09 50 24 27 87 - Fax. 01 48 74 14 01

Courriel : contact@acfos.org

Site : www.acfos.org

**Formations recommandées par le
Comité Français d'Audiophonologie
BIAP-France**



Education précoce : prise en charge orthophonique de l'enfant sourd avant 3 ans

Contenu

Avec le dépistage de la surdité à J+2, l'éducation précoce est un enjeu primordial. A partir de quelques rappels théoriques (diagnostic et degré de surdité, développement de l'enfant entendant de 0 à 3 ans, éducation de l'enfant sourd), les objectifs et les contenus de l'éducation précoce seront définis :

- ♦ Les outils de communication ;
- ♦ Les aides auditives, la place privilégiée de l'implant cochléaire ;
- ♦ Le projet éducatif du jeune enfant sourd et l'adaptation nécessaire à l'accueil d'enfants de moins de 1 an.
- ♦ L'accompagnement parental : un savoir faire de l'orthophoniste au quotidien.

La place et le rôle d'une équipe pluridisciplinaire dans le suivi de l'enfant et de sa famille seront également abordés.

Modalités Exposés théoriques, Analyse des pratiques (vidéo),
Ateliers interactifs

Intervenantes Catherine COTTE
Chantal DESCOURTIEUX
Isabelle LEGENDRE
Agnès RUSTERHOLTZ
Isabelle ALMARCHA, *Psychologue*

*Orthophonistes,
Equipe du SAFEP
de CODALI*

INFORMATIONS PRATIQUES (*formation réservée aux adhérents*)

Dates : **28, 29 et 30 janvier 2015**
Durée : **3 jours - 18h00**
Tarif : **500**
Public : **Professionnels de la surdité**
Nbre minimum de participants : **15**



Adolescence et surdité : approche des situations difficiles

Contenu

L'objectif de cette formation est de se pencher sur l'évolution des jeunes sourds à partir de l'entrée au collège.

- ♦ Nous aborderons dans un premier temps des aspects théoriques : qu'est-ce que l'adolescence et comment vont les adolescents aujourd'hui ? Existe-t-il des modifications particulières au regard de la surdité ?
- ♦ Comment ne pas se laisser piéger par l'étendard dressé de la surdité comme prêt-à-porter des revendications adolescentes face aux demandes parentales et sociales ?
- ♦ Comment décrypter alors leur demande et leur non demande ?
- ♦ Comment adapter la prise en charge et concevoir la fluidité des exigences en fonction des temps de maturation ?

Nous commenterons ensuite plusieurs cas cliniques sur le plan orthophonique et psychologique et nous étudierons les différents aménagements qui pourront conduire ces jeunes vers l'autonomie en lien avec la famille.

À travers les cas cliniques nous aborderons l'importance de la collaboration entre les différents intervenants pendant cette période spécifique.

Modalités Exposés théoriques - vidéos - discussions

Intervenante **Isabelle PRANG**
Orthophoniste
Florence SEIGNOBOS
Psychologue, Psychothérapeute

INFORMATIONS PRATIQUES (*formation réservée aux adhérents*)

Dates : **12 et 13 mars 2015**
Durée : **2 jours - 12h00**
Tarif : **370**
Public : **Professionnels de la surdité**



Utilisation des techniques d'atelier d'écriture avec les enfants et adolescents sourds

Objectif

- ♦ Analyser les difficultés spécifiques rencontrées dans l'acquisition du langage écrit par les enfants et adolescents sourds.
- ♦ Maîtrise de différentes approches pour améliorer leur accès au langage écrit.

Contenu

- ♦ Présentation de jeux d'écriture et mise en situation des participants. Ecriture en groupe ou en individuel pour leur permettre de s'approprier les jeux proposés.
- ♦ Analyse de l'intérêt et du but de ces jeux d'écriture.
- ♦ Lien des consignes d'écriture avec l'acquisition des structures grammaticales et syntaxiques, leur apport dans la représentation mentale et l'imaginaire ainsi que dans la perception du récit.
- ♦ Présentation de travaux réalisés en atelier d'écriture avec des groupes d'enfants sourds ou de jeunes adultes sourds ainsi que des jeux d'écriture réalisés en individuel.
- ♦ Donner de nombreux exemples de propositions d'écriture à utiliser dans le suivi des jeunes sourds.

Modalités

Exposés théoriques - Exercices pratiques
Discussions - Vidéos

Intervenantes

Brigitte CABROLIÉ-AUBONNET, Orthophoniste et Écrivain
Béatrice CHOUTT, Orthophoniste, Directrice-adjointe
ADESDA (Carrières Sous Poissy)

INFORMATIONS PRATIQUES (*formation réservée aux adhérents*)

Dates : **19 et 20 mars 2015**

Durée : **2 jours - 12h00**

Tarif : **370**

Public : **Professionnels de la surdité : orthophonistes, enseignants spécialisés.**

Nbre minimum de participants : **15**



De la communication à la construction de la langue chez l'enfant sourd

Contenu

L'objectif de la formation est d'aborder les développements du langage chez les enfants sourds et les enfants entendants dès la communication préverbale jusqu'à l'acquisition des langues :

- ♦ LSF, langue vocale , langue écrite.
- ♦ Réflexion sur le développement de l'enfant dans sa globalité: construction des connaissances: physiques, logiques , symboliques, langagières.
- ♦ L'enfant sourd est lui aussi un sujet communicant: comment préserver et favoriser son désir et son besoin de dire.
- ♦ Du langage aux langues un chemin à réinventer ?

Modalités

Exposés théoriques, analyse de pratiques, discussions

Intervenants

Brigitte GÉVAUDAN, *Orthophoniste*
Philippe SÉRO-GUILLAUME, *Linguiste*
Marta TORRES, *Enseignante spécialisée, Chercheur*

INFORMATIONS PRATIQUES (*formation réservée aux adhérents*)

Dates : **23 et 24 mars 2015**

Durée : **2 jours - 12h00**

Tarif : **370**

Public : **Professionnels de la surdité : orthophonistes, enseignants spécialisés, éducateurs spécialisés, interface de communication, codeurs.**

Nbre minimum de participants : **15**



Grammaire classique et Psychomécanique de Gustave Guillaume

Objectif

A l'issue du stage, les participants auront une représentation claire de chaque catégorie grammaticale abordée et seront en mesure de mettre en regard :

- ♦ d'une part les explications fournies par la grammaire classique,
- ♦ d'autre part ce que nous enseigne la psychomécanique du langage,
- ♦ enfin ce qu'il en est s'agissant du système de la langue des signes

afin d'adapter et d'optimiser leurs stratégies éducatives dans le cadre de la prise en charge des enfants sourds et l'accès au langage (français oral et écrit ou bilinguisme).

Contenu

"Les techniques de rééducation du langage font appel à une compréhension très fine de ce que doit faire l'enfant pour réinventer à partir de ce qu'il en voit faire, le psycho-système de la langue. Il entre là en jeu des facultés naissantes et puissantes (...) qui ne peuvent être fortifiées que par des exercices savamment déterminés. (...) la tâche de rééducation est de faire de l'enfant un structuraliste" Gustave Guillaume.

Ce stage a pour but de donner aux professionnels de la surdité une idée exacte des opérations de pensée qui sous-tendent les emplois et permettent les effets de sens en discours, pour qu'ils puissent élaborer des séquences qui prennent en compte l'activité constructrice de l'enfant ("faire de l'enfant un structuraliste") et soient en mesure de ne donner aucune explication qui compromette cette activité. Seront abordés les notions suivantes :

- ♦ le mode de construction du mot français et par contraste celui du signe de la langue des signes,
- ♦ les catégories grammaticales,
- ♦ l'opposition nom/verbe,
- ♦ le nom, l'article, le pronom personnel, le genre, le nombre
- ♦ le verbe, aspect, personne, temps.

N.B. La référence à la langue des signes n'implique pas que les participants la maîtrisent. La présentation contrastive des procédés très différents mis en œuvre par le français et la langue des signes pour traduire la même opération de pensée (singulier/pluriel par exemple) est très éclairante en ce sens qu'elle aide à mieux comprendre l'opération de pensée en question.

Modalités

Exposés théoriques - discussions - Exercices pratiques

Intervenants

Philippe GENESTE, Enseignant, Formateur au CNFEDS
Philippe SÉRO-GUILLAUME, Linguiste

INFORMATIONS PRATIQUES (*formation réservée aux adhérents*)

Dates **02 et 03 avril 2015**

Durée : **2 jours - 12h00**

Tarif : **370**

Public : **Professionnels de la surdité : orthophonistes, enseignants spécialisés, interfaces de communication.**

Nbre minimum de participants : **15**



Le suivi des enfants sourds en cabinet libéral : les nouvelles possibilités, de l'éducation précoce à la fin de la scolarité

Objectif

- ♦ Analyser toutes les étapes du suivi d'un enfant sourd et de sa famille tout au long de la prise en charge orthophonique,
- ♦ Détailler les besoins et les moyens d'y répondre,
- ♦ Présenter différentes formes de suivis en fonction de cas particuliers.

Contenu :

- ♦ Les conditions de prise en charge conditions de prise en charge en lien avec le type de surdité : légère, moyenne, sévère et profonde,
- ♦ Le projet linguistique, les étapes et le contenu,
- ♦ Le travail en réseau,
- ♦ Les partenaires, famille et école,
- ♦ Inclusion et scolarité,
- ♦ L'évaluation au fil des ans de la maternelle au lycée.

Modalités

Exposés théoriques - Mises en situation
Vidéos - Discussions

Intervenantes

Brigitte AUBONNET, Orthophoniste,
Isabelle PRANG, Orthophoniste
Caroline REBICHON, Psychologue

INFORMATIONS PRATIQUES (*formation réservée aux adhérents*)

Dates : **28 et 29 mai 2015**

Durée : **2 jours - 12h00**

Tarif : **370**

Public : **Orthophonistes et interface de communication**

Nbre minimum de participants : **15**



Mise en place d'un dépistage généralisé à l'échelle régionale : organisation de la maternité au diagnostic

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'organiser ou de participer à la mise en place d'un réseau de dépistage de la surdité à l'échelon régional en respectant les recommandations officielles.

Contenu

Information sur les conditions préalables à la mise en place du dépistage :

- ♦ Les différents tests proposés.
- ♦ Les différents protocoles possibles.
- ♦ Formation du personnel testeur.
- ♦ Traçabilité du dépistage.
- ♦ Modalités de prise en charge initiale.
- ♦ Coût.
- ♦ Charte concernant le dépistage néonatal de la surdité.

Modalités Exposé théorique. Vidéo. Démonstration de matériel.
Analyse de pratiques. Echanges et discussion.

Intervenants **Dr Yannick LEROSEY, Médecin ORL, Praticien Hospitalier,**
Responsable du dépistage région Haute-Normandie
Dr Valérie LEVY, Médecin ORL,
Responsable du dépistage région Alsace

INFORMATIONS PRATIQUES (*formation réservée aux adhérents*)

Dates : **11 et 12 juin 2015**

Durée : **2 jours- 12h00**

Tarif : **370 e**

Public : **Professionnels de la surdité : Médecins, Responsables administratifs, infirmières, sage-femmes.**

Autres : nous contacter.

Nbre minimum de participants : **15**

Retard d'évolution linguistique après implant cochléaire : quel bilan, quelles solutions ?

Objectifs

- ♦ Définir les retards d'évolution linguistiques,
- ♦ Améliorer le dépistage des troubles associés chez l'enfant implanté et proposer un algorithme diagnostic,
- ♦ Répondre aux interrogations des professionnels concernant la prise en charge pratique des enfants implantés ayant des troubles linguistiques spécifiques.

Contenu

- ♦ Facteurs de risque et contexte médical/bilan médical/bilan psychométrique,
- ♦ Eléments cliniques et orthophoniques,
- ♦ Evaluation orthophonique et neurolinguistique,
- ♦ Quels aménagements de prise en charge ?
- ♦ Cas cliniques.

Modalités Exposés théoriques - vidéos - discussions

Intervenantes Chantal DESCOURTIEUX, *Orthophoniste*
Dr Marine PARODI, *ORL*
Isabelle PRANG, *Orthophoniste*
Caroline REBICHON, *Psychologue*

INFORMATIONS PRATIQUES (*formation réservée aux adhérents*)

Dates : **15 et 16 octobre 2015**
Durée : **2 jours - 12h00**
Tarif : **370 €**
Public : **Professionnels de la surdité.**
Nbre minimum de participants : **15**



L'accompagnement parental et l'orthophoniste.

Du très jeune enfant à l'adolescent

Objectif

- ♦ Définir ce qu'est **l'accompagnement parental** et acquérir des **outils** pour optimiser la relation parent-professionnel.
- ♦ Comprendre les répercussions du diagnostic sur la famille et sur le professionnel
- ♦ Acquérir des outils pour la conduite d'entretiens
- ♦ Comprendre le parcours adolescent et ses répercussions sur la famille et les professionnels

Contenu

Des situations concrètes d'entretiens entre parents et orthophonistes seront analysées permettant de déterminer le cadre de la relation et les moyens à mettre en œuvre pour dire "le vrai", établir un rapport de confiance et de respect mutuel.

La relation qui doit s'instaurer entre le parent et l'orthophoniste est une relation "imposée" qui peut conduire à une absence de dialogue dont les interlocuteurs n'ont pas nécessairement conscience...

Par ailleurs, il s'agira aussi de veiller à **ne pas perdre de vue l'objectif rééducatif de l'orthophoniste** et **éviter la confusion des rôles**.

Modalités

Exposés théoriques - Analyse de pratiques.
Mises en situations. Vidéos - Discussions

Intervenantes

Chantal DESCOURTIEUX, Orthophoniste,
Directrice de CODALI, Paris
Isabelle LEGENDRE, Orthophoniste
Florence SEIGNOBOS, Psychologue

INFORMATIONS PRATIQUES (*formation réservée aux adhérents*)

Dates : **10 et 11 décembre 2015**

Durée : **2 jours - 12h00**

Tarif : **370 e**

Public : **Professionnels de la surdité : orthophonistes, enseignants spécialisés.**

Nbre minimum de participants : **15**



Bulletin d'Adhésion à ACFOS 2015

Nom/Prénom
Adresse
Etablissement
Code postal
Ville
Tél. Fax

Adhésion personne physique : 20

Cette adhésion donne droit à :

- Accès réservé aux Formations Professionnelles et aux Journées d'études Acfos ;
- Tarifs préférentiels aux Colloques ;
- Abonnement tarif réduit à la revue "Connaissances Surdités" (25^e au lieu de 40^e) ;
- Participation et vote aux Assemblées Générales.

Adhésion personne morale : 80

Cette adhésion donne droit à :

- Accès réservé aux Formations Professionnelles et aux Journées d'études Acfos pour l'ensemble des membres de la structure ;
- Tarifs préférentiels aux Colloques pour l'ensemble des membres de la structure ;
- Abonnement tarif réduit à la revue "Connaissances Surdités" (25^e au lieu de 40^e) ;
- Participation et vote aux Assemblées Générales (1 voix).

Merci tout particulièrement à celles et ceux qui auront la possibilité d'ajouter un don qui sera toujours le bienvenu ! (Ce don fera l'objet d'un reçu fiscal)

J'ajoute un don de e

Acfos certifie avoir reçu la somme de e, au titre de la cotisation pour l'année 2015 par : Virement Chèque Espèces

Ce versement donne à l'adhérent la qualité de Membre actif.

Fait à le .. / .. /

L'adhérent reconnaît avoir pris connaissance de l'objet associatif et des statuts, et déclare vouloir adhérer à l'association ACFOS.

La Présidente, F. Denoyelle

L'Adhérent(e)



Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concerne - Association ACFOS 11 rue de Clichy 75009 Paris - Déclarée à la Préfecture de Paris sous le numéro



Bulletin d'Inscription

Formations Professionnelles Acfos 2015

Formations réservées aux adhérents

Nom/Prénom
Etablissement
Profession
Adresse
.....
Code Postal
Ville
Tél.Fax
Courriel

Je m'inscris à :

- FP1 : Education précoce - 28, 29, 30 janvier 2015
- FP2 : Adolescence et surdité - 12 et 13 mars 2015
- FP3 : Ateliers d'écriture - 19 et 20 mars 2015
- FP4 : Communication & construction langue - 23 et 24 mars 2015
- FP5 : Psychomécanique du langage - 02 et 03 avril 2015
- FP6 : Suivi des enfants sourds en libéral - 28 et 29 mai 2015
- FP7 : Mise en place dépistage néonatal - 11 et 12 juin 2015
- FP8 : Retard d'évolution après IC - 15 et 16 octobre 2015
- FP9 : L'accompagnement parental et l'orthophoniste - 10 et 11 décembre 2015

***En cas d'inscription de personnes sourdes,
merci de contacter le secrétariat d'Acfos***

Je souhaite recevoir :

- Une facture acquittée
- Une convention de formation continue

N° de déclaration d'existence à la DRTE Ile-de-France : 117525392 75

Règlement :

- Par chèque à l'ordre d'Acfos
- Par virement bancaire

Société Générale Paris Trinité - 30003 03080 00037265044 05